
Formation Maitre composteur

Conseil Départemental d'Eure et Loir

1 Place du Châtelet

28019 Chartres

[Voir le site internet](#)

Delphine Met

delphine.met@eurelien.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Dans le cadre de son Plan de prévention des déchets, le CD28 a mis en place des campagnes de sensibilisation autour du compostage en partenariat avec les EPCI déchets du territoire. Cette campagne de sensibilisation s'adressait à l'ensemble de la population (habitation pavillonnaire et vertical), malheureusement les habitants des logements collectifs ne se sont pas investis. De ce fait, le CD28 a fait le choix d'accompagner les EPCI déchets afin de faire émerger du compostage collectif. Le CD28 a conventionné avec une association "Eure-et-Loir Nature" pour aider les EPCI déchets à mettre en place la démarche (outils de communication, réunion publique, porte à porte).

Ce dispositif a montré ses limites sur le temps. Après la mise en place, l'EPCI se retrouve seul à gérer les sites de compostage partagé.

C'est pourquoi, le CD28 a décidé d'organiser le module de formation "Maitre composteur" de l'ADEME. Cette formation a pour objectif de former des maitres composteurs sur le territoire afin que ceux-ci puissent former à leur tour des volontaires de leur territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Former un maximum de relais afin d'obtenir un maillage suffisant du territoire.

Par ailleurs, l'ADEME a souhaité ouvrir la formation à la Région Centre-Val de Loire.

Résultats quantitatifs

15 participants dont 10 du département d'Eure-et-Loir.

Résultats qualitatifs

10 maitres composteurs formés sur le territoire Eurélien. 7 sont des animateurs de prévention des déchets (sur les 9 du territoire), 1 technicienne eau du CD28 et 2 bénévoles d'une régie de quartier fortement mobilisée sur les jardins collectifs et le compostage.

MISE EN OEUVRE

Planning

2015 :

- Réunion de travail avec l'ADEME Centre - Val de Loire pour la distribution des rôles.

- Lancement du marché par l'ADEME Centre - Val de Loire en concertation avec le CD28.

2016 :

- Lancement des inscriptions : territoire eurélien par le CD28 et reste de la Région par l'ADEME.
- Centralisation des données par le CD28
- Choix des dates par le candidat en concertation avec le CD28
- Lancement des convocations et du programme détaillé à l'ensemble des candidats pré-inscrits par le CD28
- Logistique assurée par le CD28
- Recherche des sites pour application par le CD28

Fin de la formation le 27 septembre 2016

Moyens humains

Animatrice de prévention des déchets du CD28

Chargée de mission méthanisation, déchets et économie circulaire de l'ADEME Centre - Val de Loire

Moyens financiers

Pour le CD28 :

- mise à disposition de salles à proximité des sites d'applications.
- mise à disposition de véhicule pour le transport des stagiaires non eurelien et des formateurs.

Pour l'ADEME :

- marché de prestation

Moyens techniques

2 sites ont été retenue pour l'applciation de la formation. Les 2 sites pratiquent le compostage et/ou le lombricompostage.

Le 1er site se situait dans un collège investit dans de la démarche du gaspillage alimentaire mise en place par le Conseil départemental. Le site a pu aller plus loin dans la démarche et de bénéficier de conseils par le formateur.

Le 2ème site se situait dans des jardins partagés gérés par une régie de quartier. Les 2 jardins bénévoles ont participé à la formation. Leur objectif est de sensibiliser les habitants des logements sociaux (vertical).

Partenaires mobilisés

Pour les sites :

- collège Edouard HERRIOT à Lucé
- jardin partagé de la régie de quartier de Mainvilliers "Vivre ensemble"

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La mise en place de la formation est possible en partenariat avec l'ademe.

Difficultés rencontrées

1ère formation organisée en Région Centre - Val de Loire

Recommandations éventuelles

La recherche de site est importante. Les sites doivent être à proximité des salles de formation afin de limiter les temps de trajet. La formation est dense donc il est impératif de limiter les temps de trajet.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Septembre 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julie BARTHELEMY

julie.barthelemy@ademe.fr

Direction régionale Outre Mer